

## Vade mecum de paléographie médiévale française

D'après *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, fasc. 1, Écoles nationale des Chartes, Paris : CTHS, 2001.

— Respect des graphies et orthographes anciennes, même quand elles semblent fautives. Une erreur ancienne qui pourrait passer pour une faute du transcritteur doit être signalée par un [sic].

Quelques exceptions néanmoins, pour aider à la lecture de la transcription :

- On rétablit la ponctuation et les majuscules modernes.
- On rétablit les coupures de mots modernes et les apostrophes (on n'écrira pas « *Cestassavoir* » mais « *c'est assavoir* ») (sauf pour « ledit » et dérivés).
- On rétablit les accents aigus sur la dernière syllabe et sur la préposition « à ».
- On rétablit les ç cédilles, voire les ę cédillés.
- On rétablit les « i » et les « j » selon l'usage moderne (iehsus → Jehsus), ainsi que les « u » et les « v ».

Ni trait d'union, ni accent grave ou circonflexe.

— On développe toutes les abréviations (autant que faire se peut).

M. devient donc Messire.

S. devient seigneur.

Mais G. de Montagu reste G. de Montagu, car on ne peut pas savoir (sauf indication extérieure) s'il s'agit d'un Gui ou d'un Guillaume.

- Les chiffres romains sont transcrits en chiffre arabe.

— Les lacunes sont restituées entre crochet carré [ ]

— Présentation

- n° de l'acte.
- date de temps en nouveau style, en commençant par l'année.
- date de lieu.
- « . — »
- Analyse de l'acte.
- puis la transcription.

ex :

1 1454, jeudi 23 mars n. st. . — Hommage d'Étienne de Montagu au duc de Bourgogne.

— Datation. Les dates en style de Pâques, données d'après le sanctorial, doivent être converties en nouveau style :

- soit avec les vieilles formules du comput médiéval...
- soit avec les tableaux de Giry (A.), *Manuel de diplomatique*, Paris, Hachette, 1894.
- soit avec un logiciel dédié : par ex. Millésimo, (en ligne) de l'IRHT.

<http://millesimo.irht.cnrs.fr/>

Si la date est avant le 30 avril, on précisera (v. st.) (vieux style) ou (n. st) (nouveau style)

NB : le style de Pâques est utilisé en France jusqu'à 1546.

Quand la date n'est pas connue avec certitude, on donnera les extrêmes.

Ainsi, un texte portant le millésime « 1458 » sera présenté

1458, 2 avril ; 1459, 25 mars.